



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 53

TROISIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 64) — *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act;*

(M. le ministre SWAN)

(N° 69) — *Loi sur la sécurité technique/The Technical Safety Act.*

(M^{me} la ministre BRAUN)

Présentation et lecture de pétitions :

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (C. McLean, L. Neufeld, B. Mozdzen et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la hausse de la TVP puisqu'elle nuit à l'emploi et à rétablir le droit des Manitobains de rejeter ou d'approuver toute hausse de cette taxe par le biais d'un référendum. (C. Ramage, M. Elcock, B. Mowat et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (C. Bender, A. Berry, J. Mellors et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande à l'Assemblée législative du Manitoba afin qu'elle reconnaisse que la hausse de la TVP entraînera une croissance considérable des achats transfrontaliers et exercera une pression supplémentaire sur le secteur de la vente au détail, particulièrement sur les entreprises situées près des frontières du Manitoba, et qu'elle exhorte le gouvernement provincial à annuler cette hausse afin de permettre aux consommateurs manitobains d'effectuer des achats abordables au Manitoba et de soutenir les entreprises locales. (S. Jamieson, A. Sanduck, B. Fraser et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la hausse de la TVP et à rétablir le droit des Manitobains de voter dans le cadre d'un référendum portant sur toute hausse de cette taxe. (M. Gurman, K. Gurman, E. Fosty et autres)

Lundi 12 mai 2014

M. LEMIEUX, *ministre du Tourisme, de la Culture, du Patrimoine, du Sport et de la Protection du consommateur*, fait une déclaration au sujet de la Fête du Manitoba et signale que la province célèbre aujourd'hui son 144^e anniversaire.

M. SCHULER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. GAUDREAU et EWASKO, M^{mes} CROTHERS et DRIEDGER ainsi que M. le *ministre* STRUTHERS font des déclarations de député.

M. le *premier ministre* SELINGER propose que l'Assemblée transmette à la famille de feu Elijah HARPER, qui a été député à l'Assemblée législative du Manitoba, ses sincères condoléances et sa gratitude pour le dévouement dont il a su faire preuve dans son travail au service de sa collectivité et de la population du Manitoba et que le président fasse parvenir une copie de la présente motion à la famille du défunt.

M. le *premier ministre* SELINGER, M. PALLISTER, M. le *ministre* ROBINSON, M^{me} MITCHELSON, M. le *ministre* ASHTON, M. GERRARD, M. le *ministre* MACKINTOSH, M^{me} DRIEDGER, M. CALDWELL, M^{me} la *ministre* BLADY, M. MARCELINO (Tyndall Park) et M. le *ministre* STRUTHERS interviennent. L'Assemblée se lève et adopte la motion.

La séance est levée à 16 h 28, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl REID